

N° 13

- 1 -



**POUR
CROIX-DAURADE**

**BULLETIN N° 13
Septembre 1998**

COMITÉ DE QUARTIER POUR LA DÉFENSE ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Notre quartier, de tradition maraîchère, est actuellement en pleine mutation: noyau villageois; ZAC de Borderouge, résidences diverses etc., ce qui tend à lui donner des dimensions impressionnantes.

Y a t-il matière à inquiétude?

Inquiétude peut-être pas, mais vigilance oui!. En effet, si la mise en place d'un noyau villageois est une bonne initiative, elle ne doit pas occulter le fait que les quartiers qui se développent en périphérie doivent également avoir des infrastructures de vie: lieux d'accueil de la petite enfance, à l'âge d'adulte, en passant par l'adolescence (lieux de rencontres sportives et culturelles), transports en commun , commerces afin que les nouveaux quartiers soient des lieux de vie et non des "dortoirs". La prise en compte de la dimension humaine permettra de préserver la qualité de vie des nouveaux et des anciens habitants et de ne pas reproduire les erreurs du passé

C'est de tout temps ce pour quoi AGIR Pour CROIX-DAURADE s'est battu: préserver et améliorer la qualité de vie, dans le respect de l'existant.

INTERVENTIONS DIVERSES.

Nous avons fait auprès de la municipalité des interventions pour des problèmes ponctuels de voiries, notamment sur les points suivants:

- Liaison du chemin Borderouge avec le Boulevard Netwiller (demande des riverains)
- Dénonciation des vitesses excessives des véhicules chemin Nicol, rue de l'Allier et chemin de Lanusse (demande de ralentisseurs).
- Demande de ralentisseurs devant la MJC. (rue très fréquentée par les enfants)
- Aménagement de la rue Edmond Rostand (absence de trottoirs et de parkings voitures).
- Intersection de la rue de la Liberté et de la rue d'Avranches (la visibilité est gênée par un poteau EDF. Nous avons une réponse positive depuis le 7/09/98)

INAUGURATION du CASTELET OZENNE

Au centre d'un parc centenaire planté d'essences rares, la mairie annexe de Croix-Daurade s'est installée le 20 juin dans le Castelet Ozenne; magnifiquement restauré sous la houlette des Bâtiments de France. C'est avec joie et avec une certaine fierté qu'Agir pour Croix-Daurade voit la fin de cette réhabilitation pour laquelle elle se bat depuis 1992.

Rappel historique.

15 Avril 1895. Mr Ozenne fait donation au lycée St Sernin d'une propriété de 1,7 ha avec immeuble sous conditions qu'ils soient "à perpétuité affectés aux jeux, récréations et promenades des élèves".

Jusqu'en 1965. La propriété sert de pensionnat et de terrain de plein air pour les jeunes filles du lycée St Sernin.

18 Mai 1985 Incendie criminel du château (5 départs de feu)

Février 1986. Le Conseil Régional prend en charge la totalité des possessions du Lycée St Sernin.

1986-1992. Les travaux de clôture et d'entretien ne sont pas réalisés.

Mai 1992: Notre association arrête physiquement la destruction du château par un bulldozer.

Février 1993. Obtention de l'inscription du château à l'inventaire des Monuments historiques: le parc est classé.

Octobre 1995. Le Conseil Régional vote un crédit pour la mise hors d'eau du château.

1997. Travaux de réhabilitation du bâtiment, le parc est aménagé.

2 Juillet 1998 Inauguration du château

TRANSPORT EN COMMUN EN ATTENTE

Comme vous le savez nous intervenons depuis 1992 pour que la municipalité assure la desserte de deux secteurs non desservis (secteur Nord Bd.Netwiller et au Sud Rixens). Pour Rixens nous sommes associés avec l'amicale des locataires et avec la direction de la résidence intégrée "Chênevis". A ce jour après de multiples réunions et interventions diverses le principe du prolongement de la ligne du 21 serait acquis mais nous n'avons pas d'engagement officiel ni de délai de réalisation. Monsieur Jean Luc Moudenc conseiller délégué à la circulation et aux transports (mairie de Toulouse) nous a informés de la mise en étude d'un projet

pour la réalisation d'un terminus pour la ligne 21. Il serait situé sur le chemin Lapujade après le pont de chemin de fer.

Pour le Nord, le quartier attend l'aménagement de la Z.A.C de Borderouge. Comme nous l'avons souvent dit cette situation est inacceptable pour les usagers qui font plus de 400 mètres à pieds. Le développement des transports en commun doit être une **priorité**.

Comme vous avez pu le constater cet été, ce sujet a été d'actualité. **Nous aussi à Croix-Daurade nous sommes concernés par ce problème.**

POLLUTION de L'AIR sur L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

L'ORAMIP (observatoire Régional de l'air en Midi Pyrénées) a déclenché pour la première fois son processus d'information du public lors d'un dépassement des niveaux d'ozone, le mercredi 22 juillet 1998. Un deuxième dépassement a eu lieu le vendredi 7 août. Depuis l'existence de l'arrêté préfectoral d'août 1996, jamais deux stations de mesure de l'ozone n'avaient dépassé la limite de 180 microgramme/m3 en moyenne horaire.

Les conséquences de tels dépassements ne sont pas anodines pour les plus sensibles, enfants, personnes âgées, insuffisants respiratoires, insuffisants cardiaques, asthmatiques, chez qui les excès de pollution atmosphérique sont des facteurs aggravants de leurs symptômes existants. La cause principale est la transformation, sous l'action du soleil de la chaleur et d'un vent

extrêmement faible, de certains polluants émis essentiellement par des automobiles et les industries. L'ozone apparait et ses teneurs culminent au plus chaud de la journée. Ce gaz est nocif pour l'homme et son environnement.

Il y a donc **URGENCE** à diminuer le trafic et à développer les transports collectifs et les moyens de déplacement autonomes et les moins polluants (vélos et marche).

Nous renouvelons notre demande à la ville de Toulouse pour la réalisation d'un réseau de transports en commun pratiques, rapides, propres, couvrant l'ensemble de l'agglomération et répondant aux besoins tant de fois exprimés par les habitants. C'est la solution pour diminuer le trafic automobile et en contre partie le taux d'ozone.

MARCHE DE PLEIN VENT

Comme nous l'avions demandé, une réunion de concertation sur l'opportunité de la création d'un marché de plein vent à Croix-Daurade a eu lieu sous la présidence de Mr Maurice Mamy Maire adjoint chargé des marchés de plein vent, en présence de Mme Damin Maire Adjoint,

des représentants des diverses associations et des commerçants.

Ce marché qui doit être réalisé en 1999 sur l'emplacement de la cour de l'actuelle école maternelle Cuvier, sera une dynamique pour la vitalité du quartier, ainsi qu'un pôle attractif et chaleureux.

12 PLATANES ABATTUS SUR LA ROUTE D'ALBI (semaine du 10 Août) QUEL GACHIS !!

La DDE (Direction départementale de l'Équipement) a fait vérifier l'état des platanes. Certains sont malades . Ils ne présentent aucun signe extérieur de la maladie mais ils sont creux , rongés par un champignon de la famille des "Ganodermes" Ce champignon selon l'expert serait dû à de graves blessures
EN PLUS (pour raisons de sécurité ?)

occasionnées sur les racines lors de l'aménagement de la voirie.

Nous sommes très inquiets pour les autres platanes. Nous déplorons que lors, des travaux d'aménagement de la route d'Albi , les responsables n'aient pas pris en compte suffisamment la préservation des platanes.

A la demande de la mairie de Toulouse , le Préfet de région a pris le 10 Juin 1998 un arrêté Préfectoral pour faire abattre 2 arbres (un à l'entrée du lycée et un autre près de la poste).

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE A CROIX DAURADE 1 maternelle, 6 crèches, 2 jardins publics d'enfants

Au cours de l'année 97-98 nous avons adressé un questionnaire à toutes les crèches du quartier de Croix-Daurade pour faire le point concernant l'accueil de la petite enfance dans le quartier. Il ressort des réponses apportées que, l'accueil semble convenable dans la partie Sud Est du quartier (Amouroux) du fait que malheureusement nombre de couples au chômage ne peuvent plus mettre leur enfant en crèche. Par contre, au centre de Croix Daurade et dans la partie Nord du quartier (Clos Jacquin) où la population jeune est en nette augmentation, les capacités d'accueil sont inférieures à la demande. Les crèches sont les parents pauvres du quartier . Souvent exigües, sans jardin attenant suffisant, sans parking.

Une politique d'urbanisation digne de ce nom devrait prévoir des structures d'accueil nécessaires, (crèches familiales, collectives, haltes garderies) pour anticiper et répondre à la demande des habitants.

Dès 1992 nous avons demandé la reconstruction de l'école maternelle dans un secteur plus adapté (à l'arrière de l'école primaire Cuvier). Nous nous réjouissons que cette demande ait été retenue et que l'école soit en cours de réalisation(avec un peu de retard). Cette bonne nouvelle ne doit pas cependant occulter la nécessité d'un établissement supplémentaire pour résoudre le problème de l'accueil des enfants de 3 ans. (actuellement des demandes sont insatisfaites).

Reste le problème des jardins publics du quartier aménagés pour les enfants. Toutes les mamans et nounous qui fréquentent les jardins déplorent:

- La pauvreté des équipements
- La saleté des jardins mal entretenus
- La distance à parcourir pour y accéder .Il serait souhaitable qu'ils soient plus nombreux et fassent partie des équipement de proximité.

LE CLOS JACQUIN , ACTION AVEC LES HABITANTS :DES POINTS POSITIFS

Au mois de Juin nous avons voulu attirer l'attention des pouvoirs publics sur les problèmes que les habitants du Clos Jacquin et de la zone environnante nous avaient signalés: manque d'équipements publics du quartier, problèmes de sécurité et de circulation notamment

pour les piétons, ainsi que des dégradations diverses, tout cela s'accompagnant d'une augmentation notable de la population. Nous avons contesté la délivrance par la Mairie de Toulouse d'un permis de construire 52 nouveaux logements à proximité de la crèche déjà sous équipée en jardin. Nous avons à cette occasion déposé un recours gracieux. Ces actions avec les habitants ont fait l'objet d'un article publié dans la Dépêche du 19 Juin 1998.

La Société immobilière mise en cause a souhaité nous rencontrer, en déplorant comme nous, que la concertation se fasse après et non avant toute réalisation. Nous sommes tombés d'accord sur un certain nombre d'aménagements en faveur de la crèche et aussi concernant la sécurité des piétons (ralentisseur)

Nous avons aussi appris qu'un jardin public était à l'étude là ou initialement étaient prévues écoles maternelle et primaire (pourquoi y avoir renoncé ?)

Rien de nouveau concernant la desserte du quartier par les transports en commun que nous demandons depuis plusieurs années. Rien non plus au sujet de l'accès piétonnier au centre de Croix-Daurade. Quant à la circulation automobile, elle reste plus problématique que jamais car elle croît avec la population. Les voies sont toujours les mêmes malgré nos propositions réitérées de doubler la partie la plus difficile du chemin Pujibet par une autre voie plus appropriée. **Pour toutes ces raisons nous invitons la population du quartier à s'exprimer lors de la réunion publique que nous organiserons en Octobre.**

PRESERVATION du SITE de la MAOURINE et DEMANDE d'un ECOMUSEE

Les inventaires ornithologiques effectués en mai, juin 97 ont mis en évidence la forte biodiversité du site dit de "l'étang de la maourine" situé au sein du quartier (rue Ed. Pailleron). Il semble essentiel aujourd'hui de préserver ce type "d'enclave nature" en milieu urbanisé, à la fois pour des raisons de préservation, et pour présenter aux citadins un espace naturel de proximité.

Par ailleurs, le quartier de Croix-Daurade possède un passé riche historiquement, lié à l'installation et à la prospérité de la culture maraîchère, qu'il serait intéressant de valoriser, à des fins pédagogiques.

Aussi les associations Agir pour Croix-Daurade et Nature Midi-Pyrénées ont présenté ensemble à Mr le Maire de Toulouse deux contributions:

- l'une présente l'intérêt en terme de biodiversité de l'étang de la Maourine.
- la seconde présente l'intérêt de la création d'un écomusée autour de l'activité du maraîchage, lié à l'histoire du quartier.

La mise en place conjointe de l'écomusée et des mesures de gestion de l'étang pour son ouverture au public constituerait un pôle d'attraction fort pour le public et les habitants du quartier, liant le patrimoine naturel et culturel de Croix-Daurade.

NOYAU VILLAGEOIS

Dès 1992, nous faisons part à la municipalité des besoins du quartier.

Ou en sommes nous des réalisations ?. Certaines sont terminées comme la rénovation du castelet et l'aménagement du parc. D'autres sont en cours comme l'école maternelle et l'aménagement du lycée et enfin les dernières devraient être réalisées en 99: le foyer du 3me âge la rénovation de la salle Cuvier, l'aménagement de la poste, la bibliothèque et la salle polyvalente. Pour cette dernière nous avons élaboré un cahier des charges en concertation avec les différentes associations du quartier.

**AGIR pour Croix-Daurade organise une réunion publique
le Lundi 19 octobre à 20H30 à la salle CUVIER**

BULLETIN D'ADHESION ou DE RENOUELEMENT DE L'ADHESION POUR 1999

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

TELEPHONE.....

ADHESION: 40F ADHESION DE SOUTIEN A PARTIR DE 50F

A retourner à AGIR pour Croix-Daurade 10 rue André Vasseur 31200 TOULOUSE ...TEL 05.61.48.16.35

Z.A.C. de BORDEROUGE

Nouvelle enquête publique

Enquête publique du 16 Septembre au 19 Octobre 1998 (dossier consultable en mairie annexe).

Le commissaire enquêteur recevra le public à Croix Daurade le 12 Octobre de 14h00 à 17h00 et aux Izards le 20 Octobre de 14h00 à 17h00.

La ville de Toulouse va créer sur le site de Borderouge (Secteur entre les Izards et croix Daurade) un nouveau quartier d'environ 3300 logements. Cette réalisation va constituer la plus importante opération de Toulouse dans le domaine de l'habitat pour la période à venir.

Par délibération du 20/12/91 le Conseil Municipal avait approuvé le dossier de réalisation de la Z.A.C. et avait soumis le plan d'aménagement de la zone à l'enquête publique. Au terme de cette consultation, le 26 Juin 1992 était approuvé le dossier de réalisation. En 1994 sur la base du projet approuvé, une nouvelle étude était menée intégrant de nouvelles orientations d'aménagement. Le projet d'aménagement concerté de Borderouge qui fait l'objet d'un dossier de réalisation modificatif est donc soumis à une nouvelle enquête publique. Le projet actuel diffère sur le plan de la composition urbaine (2 centres de quartier nouveaux, 1 au Nord et 1 au Sud) de la proportion et de la répartition entre habitat et activités et de la desserte pour la ligne B du métro.

Les objectifs du nouveau programme dont la réalisation

s'échelonne sur plusieurs années sont développés dans le dossier de réalisation qui peut être consulté à la mairie annexe de Croix Daurade.

Parmi les objectifs cités dans le dossier nous serons plus particulièrement vigilants sur les points suivants :

- Revaloriser l'image du secteur Nord par une opération qualité faisant une large place à l'habitat, aux espaces verts et aux équipements publics

- Assurer l'ancrage de la Z.A.C. avec les quartiers voisins noyaux villageois de Croix-Daurade et des trois cocus.

- Traiter la voie du Raisin en boulevard Urbain Paysager et non en voie rapide.

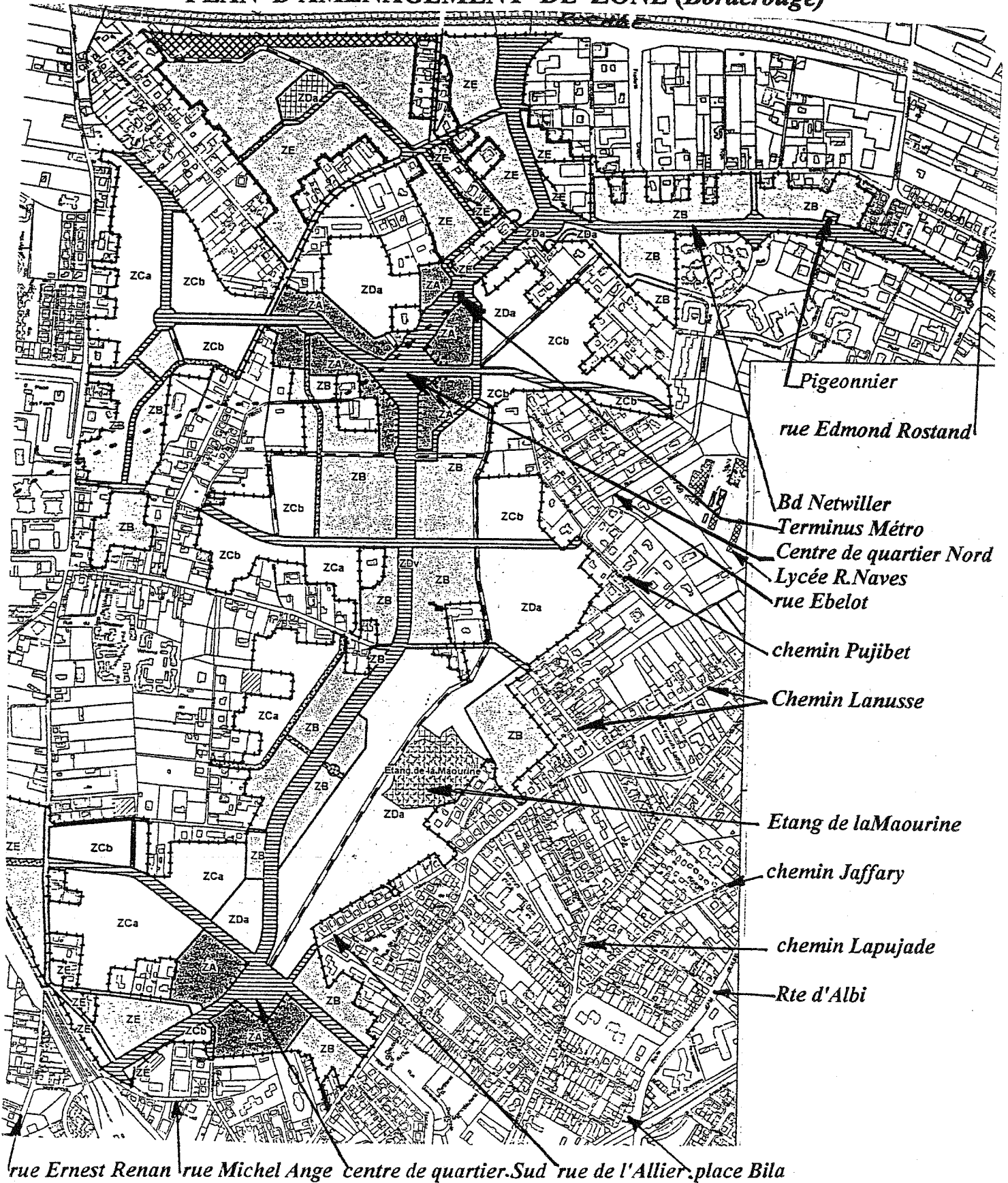
- Donner la priorité à un grand réseau de transports collectifs.

Il ne suffit pas de définir des objectifs.....

Il faudra les réaliser !!!

Il est important que les habitants de croix Daurade consultent les dossiers de l'enquête et fassent part de leurs suggestions ou remarques sur le registre ou au commissaire enquêteur.

PLAN D'AMENAGEMENT DE ZONE (Borderouge)



ZA: ilot à usage principal d'habitat collectif avec commerce et activités diverses.

ZB: ilot à usage principal d'habitat collectif peu dense

ZCa: Secteur à usage d'habitat individuel groupé

ZCb: Secteur à usage d'habitat individuel traditionnel.

ZE: ilot à usage principal d'activités

ZDa: Secteur destiné à recevoir des équipements publics